

tal. Leur Grand maître, à cette époque Guérin de Montaigu, dont nous parlions plus haut, se trouvait, paraît-il, à ce combat. Il repoussa adroitement cette horde nombreuse d'ennemis et leur fit subir des pertes considérables. Léon, fort joyeux de cette victoire, donna à ses alliés, par acte scellé de son propre sceau et de celui du pape Innocent, la ville de Séleucie, les forts de Norperte et de Gamardias, qui, auparavant, comptaient parmi les possessions du Sébaste Henri. Il leur fit don, en même temps, de tout le territoire où se trouvaient ces forteresses et des côtes de la mer. Léon en informa le Pape par une lettre, au mois d'Avril 1210, dans laquelle il fait les plus grands éloges des Chevaliers, qu'il appelle des vaillants Machabées et qu'il dit mériter de grandes récompenses. Outre cette lettre, il en écrivit une autre au mois d'Août de la même année, pour annoncer au Pape qu'il leur avait promis de leur donner encore la ville de Laranda qu'il méditait d'arracher aux Sarrasins, ou qu'il la leur laisserait prendre eux-mêmes²⁵⁰.

L'année suivante, en 1211, Léon envahit encore le territoire de Khosrow Kaikaouse, non pas tout seul, mais comme allié de l'oncle du sultan, son ami Doughril-Chah, sultan lui-même de Garine (Erzérourm). Ensemble ils firent le siège de la grande ville de Césarée, dévastèrent les frontières de ses dépendances, signèrent un traité d'alliance et revinrent chargés de riches présents. Le Docteur Vahram, mentionne ce fait dans les vers suivants:

«Assiégeant la ville de Césarée avec une forte armée,
Et étant sur le point de la prendre,
Ils reçurent une somme considérable d'or
Et passèrent un traité de paix avec le sultan».

Un autre chroniqueur va plus loin; il dit: «qu'ils s'emparèrent de Césarée». Sempad relate le fait plus fidèlement: «Ils s'emparèrent de Césarée et la leur revendirent».

Pendant la passation du traité de paix, Léon remit une lettre d'introduction à Jean des Josué, Catholicos Syrien, pour le sultan, de qui le Catholicos voulait obtenir la permission d'étendre son autorité spirituelle sur les religieux de contrées dépendantes de Césarée.

²⁵⁰ «Venerabiles Magistrum et conventum sancte domus Hospitalis, præterita estate, mense videlicet augusti, Sanctæ Sedis Apostolicæ amore ac reverentia, non solum nobis, verum etiam universe Christianitati. magnum et necessarium contulisse succursum contra *infinitam* paganorum barbariem super nos et regnum nostrum aggregatam». etc. – Epist. Innoc. III.